

# LE REPUBLICAIN

## DU RHONE JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Le N° 5 Cent

Le N° 5 Cent

### INSERTIONS-ANNONCES

Chronique locale.....  
 Réclames.....  
 Annonces anglaises.....

la ligne  
 1 fr.  
 1 fr. 50

Les annonces sont reçues à l'agence de publicité V. Fournier  
 14, rue Confort, à Lyon

### ADMINISTRATION

73, rue de la République, aux bureaux du COURRIER DE LYON  
 Rédaction: (de 7 h. à minuit) 14, rue de la Belle-Cordière

### ABONNEMENTS

Trois mois Six mois  
 Lyon et départements limitrophes..... 5 fr. 10 fr.  
 Autres départements..... 7 fr. 14 fr.  
 Etranger et Union postale..... 10 fr. 18 fr.

Pour tout ce qui concerne l'administration, s'adr. à M. l'administrateur,  
 73, rue de la République, 73

### BOURSE DE PARIS

Du 2 juin 1882

100 français.....	82 80	Crédit mobilier.....	753
100 amortissable.....	83	Crédit Lyonnais.....	485
100 nouveau.....	80 40	Mobilier espagnol.....	485
100 français.....	115 85	Union générale.....	497
100 italien 5 0/0.....	90 40	Foncière lyonnaise.....	307
100 hongrois 6 0/0.....	100	Autrichiens.....	497
100 russe 5 0/0.....	100	Lombards.....	307
100 turc 5 0/0.....	100	Sarragosse.....	497
100 égyptiennes 6 0/0 1877.....	351	Nord-Espagne.....	497
100 Danque d'Escompte.....	1520	Transatlantique.....	2675
100 Crédit foncier.....	807	Suez.....	101 3/16
100 Banque ottomane.....	497	Consolidés à Londres.....	101 3/16
100 Banque Autrichienne.....	497	Panama.....	497

### Télégrammes

DE NUIT  
Fil spécial du REPUBLICAIN DU RHONE

ment des Pyrénées-Orientales sont convoqués pour le dimanche 11 juin prochain, à l'effet de nommer leurs délégués et suppléants, en vue de l'élection d'un sénateur en remplacement de M. Farines, démissionnaire. Le collège électoral se réunira au chef-lieu le dimanche 16 juillet prochain.

Le président de la République assistera, dans le courant de la semaine prochaine, à une grande réception qui sera donnée par un des ambassadeurs accrédités par le gouvernement français. Après-demain le président recevra les deux nouveaux académiciens, MM. Pasteur et Cherbuliez, qui seront introduits à l'Élysée par M. Camille Doucet, secrétaire perpétuel de l'Académie.

M. Letellier, député d'Algérie, a reçu de quelques colons des plaines du Chélif un sac de blé de la récolte de cette année. Ce blé, converti en pain, sera offert par M. Letellier au président de la République. Les colons d'Algérie se proposent de donner, le jour où ce pain sera servi sur la table du chef de l'Etat, une grande fête en l'honneur de la splendide récolte de céréales de cette année.

C'est jeudi prochain que doivent être élus à l'Académie française, les successeurs de Charles Blanc et d'Auguste Barbier. Il a été décidé hier que la séance se tiendrait à une heure au lieu de trois heures. Les principaux concurrents sont : M. Pailleron, M. de Mazade et M. Perraud, évêque d'Autun. La séance publique pour la distribution des prix de vertu a été fixée au jeudi 6 juillet. Le discours sera prononcé par M. Mézières. C'est demain, samedi, que M. Grévy recevra à l'Élysée MM. Pasteur et Cherbuliez. M. Camille Doucet, secrétaire perpétuel de l'Académie, présentera au président de la République les deux nouveaux immortels.

### LES AFFAIRES D'ÉGYPTÉ

**Londres, 2 juin.**  
 Le Times doute que le pays soit satisfait des explications de lord Granville et de sir Charles Dilker. Il est difficile de penser, dit-il, que les résolutions d'une conférence produisent plus d'effet que les notes identiques des ambassadeurs. L'idée d'une conférence a été mise en avant surtout pour sauver les susceptibilités françaises, en offrant à la France d'accepter l'intervention turque comme un ordre de l'Europe.

Le Times croit que l'envoi de la flotte de la Manche est sérieux, et il espère que le gouvernement poursuivra sa politique énergique comme le commandent les intérêts du pays. Le Standard et le Morning Post considèrent le projet d'une conférence comme une renonciation définitive et absolue au principe suivant lequel l'Angleterre possède, en Egypte, des intérêts et des droits différents de ceux des autres puissances.

Le Caire, 2 juin.

Dans les cercles diplomatiques on pense qu'en proposant une conférence on a eu pour but de déclarer formellement l'intervention turque et la volonté de l'Europe.

M. Sinkiewicz fait de nouveaux efforts pour amener Arabi-Pacha à accepter l'ultimatum ; s'il l'accepte, M. Sinkiewicz propose que Raghel-Pacha soit chargé de former un nouveau ministère avec Abdallah-Kurdu-Pacha comme ministre de la guerre.

Le khédive refuse d'accepter cette combinaison. Le bruit court que les chefs du parti militaire ont reçu une dépêche du sultan se prononçant contre la discorde qui divise les différentes races de la foi mahométane et insistant sur le maintien du statu quo. La tranquillité est complètement rétablie.

La flotte anglo-française est prête pour l'action. Les autorités égyptiennes font élever des terrassements autour des fortifications. A Alexandrie, on retire les pétitions pour la déposition du khédive.

Constantinople, 2 juin.

On ne considère, dans les cercles politiques, la conférence possible que si son objet est bien précisé d'avance ; même dans ce cas on doute qu'elle donne des résultats efficaces. Il est probable que la Porte répondra demain à la note du 26 mai qui a été remise par M. de Noailles et lord Dufferin.

Le commissaire turc en Egypte sera probablement nommé cette nuit ; il partirait demain sans escorte. On parle de Muret-Pacha, aide de camp du sultan, pour remplir cette mission.

Paris, 2 juin.

L'adhésion de l'Allemagne à la conférence est arrivée. Les adhésions des autres puissances sont déjà parvenues au cabinet anglais qui avait fait les démarches le premier et sont attendues à Paris.

### Tunisie

Paris, 2 juin. — On télégraphie de Paris au Temps :

Le conseil de guerre siégeant à la Goulette a commencé à juger l'affaire de l'Oued-Zargua. Les personnes arrêtées sont au nombre de 100. Il y a bien d'autres coupables, et il faudrait en arrêter 500 au moins. Mais on a pris les principaux meneurs et les assassins. On n'a pas arrêté de femmes ; cependant, il y en avait de bien coupables.

Aujourd'hui, le général Forgemol est revenu de son excursion sur les côtes est de la Régence. Il a pu juger de l'état de nos troupes, qu'il a trouvées très satisfaisantes. Il a notamment vu la colonne du général Philebert à Gabès. On sait que cette colonne vient de faire campa-

gne dans le Sud, et que, par conséquent, les fatigues ne lui ont pas été épargnées, pas plus que les marches et contre-marches dans un pays de peu de ressources.

Le général Philebert est arrivé également à Tunis, seul. Sa colonne est restée sous le commandement du général en chef Logerot, qui la conduit en ce moment même à Gafsa.

Les chaleurs sont déjà fortes. Heureusement, après ces fatigues, nos hommes pourront se reposer à l'ombre des arbres de l'oasis de Gafsa, où ils auront de l'eau en abondance, quoiqu'un peu chaude, car elle marque 27 degrés au thermomètre. Il faut la puiser la veille au soir et la laisser se rafraîchir dans des cruches poreuses.

Le général Logerot n'a jamais été blessé, comme on en faisait courir le bruit ici. Quant au général Jamais, il reste encore à Ksar Mendjenin, au milieu de la tribu des Ouerghema, s'attendant à la soumission de la fraction dite des Conaritz, qui ne paraît pas se presser et ne semble pas encore décidée à faire sa soumission.

### Etranger

Suisse

**Berne, 2 juin.** — Hier, les deux premiers trains réguliers, partis l'un de Milan à 7 heures 50 et l'autre de Bâle à 7 heures 45 du soir, ont fait le trajet international du Gothard. A partir d'aujourd'hui les bateaux à vapeur du lac des Quatre-Cantons cessent leur service postal.

Les journaux zurichois appellent l'attention publique sur la situation de la compagnie du Saint-Gothard, qui au point de vue financier serait des plus mauvaises.

Le Landbote de Winterthur parle même de faillite imminente.

La confédération se trouvait alors en face du dilemme suivant : le rachat de la ligne, ou l'accaparement de l'entreprise par les capitaux étrangers.

Le village de Dupont, dans la vallée d'Entremont, a été entièrement consumé par un incendie.

Le Teschingelberg, à Elm, est de nouveau en mouvement.

Les ingénieurs craignent un éboulement plus considérable encore que celui qui s'est produit dernièrement.

Les crevasses sont très larges et s'étendent sur un grand espace.

**Genève, 2 juin.** — Sept mille orphéonistes sont à l'heure actuelle inscrits pour le concours de Genève. L'Algérie même fournit son contingent, et les municipalités de cette colonie ont voté des subsides à leurs musiques pour les expédier au bord du Léman. On annonce l'inscription de la grande société de Cologne, composée de 140 exécutants.

Le royaume des Pays-Bas a adhéré aux décisions de la conférence internationale de Berne, relative à une législation internationale en matière de transports par chemins de fer.

### Informations

Paris, 2 juin.

Par décret en date du 31 mai 1882, les conseils municipaux des communes comprises dans le départe-

### FEUILLETON DU REPUBLICAIN DU RHONE

## LE FIACRE N° 13

PAR XAVIER DE MONTÉPIN

### DEUXIÈME PARTIE L'ORPHELINE

— Elle est trop fine pour ne pas se défier, mais cela est de peu d'importance... Retournez chez elle demain... Faites valoir l'absolue nécessité de préparer votre fils à une rupture et de l'amener à de nouveaux projets... Elle ne pourra vous refuser un délai de quelques jours. Quant à Esther Dérieux, n'ayez à son sujet aucune inquiétude. Mistress Dick Thorn ignore certainement que la veuve de votre frère est à Lyon, et, si elle le savait, il lui serait impossible de se faire ouvrir les portes de l'asile d'arriver jusqu'à la folle... Maintenant, monsieur le duc, si vous le voulez bien, parlons un peu de nos affaires.

— Soit... murmura le sénateur.

— Je vous l'ai déjà dit, pour vous servir, je ne me mets pas en tête...

— Aussi je suis tout prêt à tenir ma promesse... En quittant la maison du plateau de Montépin je vous remettrai un chèque à vue de cent mille francs.

— Monsieur le duc, répliqua sèchement Théfer, l'enlèvement seul de Berthe Leroyer vous coûtera cinquante mille francs... Je sais bien que c'est cher, mais dans ces sortes de transactions on ne peut marchandé.

— Je payerai ces cinquante mille francs.

— Monsieur le duc, poursuivit le policier, Claudia Varni est moins inquiétante peut-être que la fille du guillotiné. Vous êtes prêt à lui donner trois millions, et cependant elle ne court aucun danger personnel. Moi je risque l'échafaud. Deux cent mille francs, ce n'est pas assez...

— C'était le prix convenu.

— Je le sais bien, mais j'ai réfléchi.

— Que voulez-vous de plus ?

— Le double... Quatre cent mille francs...

— Pourtant... commença Georges.

— Inutile de discuter, monsieur le duc, interrompit Théfer. Si ça ne vous va pas, mes hommes reconduiront la jeune fille ou ils l'ont prise, et tout sera dit...

Le chantage était manifeste, mais Georges de la Tour-Vaudieu ne pouvait pas plus résister aux exigences de son complice qu'à celle de Claudia.

— Vous m'égorgez... fit-il d'une voix sourde, Vous abusez de la situation ! Je cède néanmoins... Vous aurez ce que vous demandez...

— C'est bien, monsieur le duc... j'ai toute confiance en votre parole.

La voiture s'arrêta.

Théfer mit la tête à la portière.

— Bourgeois, cria le cocher, nous voici aux fortifications...

— Nous sommes arrivés... répondit l'inspecteur en mettant pied à terre et en aidant son compagnon à descendre.

— Vous ne me gardez pas ?

— Non...

L'inspecteur de la sûreté paya largement, prit le bras de Georges et lui dit tout bas :

— Nous continuons la route à pied... Il eût été imprudent de nous faire conduire plus loin.

Les deux hommes se dirigèrent vers Bagnolet.

Il ne pleuvait plus, mais le ciel était noir comme de l'encre et la route déserte.

Théfer hâtant le pas invita le duc à en faire autant.

Ils atteignirent bientôt le village dont ils trouvaient toutes les maisons closes et toutes les lumières éteintes ; ils le traversèrent et gravirent la route conduisant au plateau de la Capsulerie.

La pluie avait détrempé la terre et rendu le chemin difficile.

— La voiture aura de la peine à monter par ici... murmura Théfer. Le temps ne nous est pas propice...

Sur le plateau, une boue liquide remplissait les ornières.

Le duc voulut prendre le bas-côté du chemin. Le policier le saisit par le bras et le ramena brusquement vers lui.

— Qu'y a-t-il donc ? fit Georges étonné.

— Ne vous élevez pas de moi, monsieur le duc, il y va de la vie... De tous côtés s'ouvrent

des crevasses produites par des éboulements de carrières abandonnées... Un seul faux pas, et vous seriez perdu...

Georges tressaillit.

— Des crevasses?... répéta-t-il.

— Oui, et la profondeur de quelques-unes est effrayante...

Théfer, comme certains oiseaux de proie, voyait clair au milieu des ténèbres.

Il s'arrêta.

Regardez... dit-il en enflammant une allumette-bougie et en la jetant dans une fissure voisine de la route.

La faible lueur illumina pendant le quart d'une seconde les parois de l'abîme et s'éteignit.

— Cette route est effroyablement dangereuse ! murmura Georges d'un frisson effleura la chair.

— Oui, dangereuse pour un homme ivre, ou pour l'imprudent qui voyagerait la nuit avec un proche parent désireux d'entrer vite en possession de l'héritage.

Ces paroles, prononcées d'ailleurs sans arrière-pensée, firent de nouveau tressaillir le duc.

Il eut peur, mais il se rassura bien vite en songeant que le policier n'avait aucun intérêt à se défaire de lui, au contraire.

Les deux hommes continuèrent à marcher rapidement et silencieusement.

Théfer tout à coup fit halte devant une porte percée au milieu d'un grand mur.

— Monsieur le duc, dit-il, nous y sommes... Vous voyez que l'endroit est bien choisi...

— Certes !...

## Angleterre

Londres, 2 juin. — Le secrétaire en chef pour l'Irlande, M. Trevelyan, vient d'augmenter le nombre des agents de police. Il a décidé que tous les magistrats seraient désormais protégés par des agents et que leurs maisons seraient gardées aussi bien que leurs personnes.

Une exposition d'appareils de navigation aérienne aura lieu l'an prochain à Londres. Les premiers préparatifs se sont faits sous les auspices de la Société britannique des aéronautes. La dernière exposition de ce genre a eu lieu en 1868.

L'exposition de 1883, des prix importants seront décernés à l'inventeur de l'aérostat le plus léger par rapport à sa puissance, à l'aérostat le plus remarquable au point de vue de la forme et de l'aménagement de la nacelle, etc. En outre, des expériences auront lieu pour découvrir le meilleur moyen de photographier en ballon.

## Amérique

New-York, 2 juin. — Une grande émotion règne à Chicago.

1,200 grévistes appartenant aux usines métallurgiques ont attaqué hier un train dans lequel se trouvaient plusieurs ouvriers qui avaient refusé de participer à la grève.

Les grévistes les ont maltraités et ont tiré des coups de revolver.

Un juge de l'Illinois a été mortellement blessé.

## INTERPELLATION DELAFOSSE ET LA PRESSE

Les journaux parisiens consacrent presque tous leur principal article à l'appréciation de la séance de la Chambre dans laquelle le gouvernement a répondu à l'interpellation sur les affaires égyptiennes.

Voici quelques extraits des principaux journaux de toute nuance.

D'abord, la *République française* :

Près de 300 voix ont affirmé leur confiance dans le cabinet et son chef. Nous ne conseillerions pas à celui-ci de trop se féliciter de ce succès : s'il est observateur, il a pu voir que beaucoup de ces 300 votants paraissent singulièrement peines de son attitude à la tribune.

Ce vote, auquel nous nous attendions avec certitude, prouve une seule chose, à savoir que la Chambre veut encore pour le moment éviter une crise ministérielle et que surtout elle ne veut pas que le cabinet tombe sur une question de politique étrangère. On le savait.

Ni le pays, ni l'Europe ne s'y tromperont : M. de Freycinet ne représente pas la politique républicaine, et le parti républicain n'est ni ne sera responsable des fautes qu'a commises et que commettra encore ce ministre.

Le centre gauche, par l'intermédiaire de M. Ribot ; l'Union républicaine, par la voix de M. Gambetta ; la partie gouvernementale de l'extrême gauche, par l'organe de M. Clémenceau, ont fait, chacun à son point de vue, les réserves les plus expresses. Tel est pour nous le fait essentiel de cette séance, le seul auquel il faille attacher une importance sérieuse, parce qu'il nous garantit un avenir meilleur et qu'il nous console des tristesses présentes.

Un autre organe gambettiste, le *Voltaire*, s'exprime ainsi :

M. de Freycinet, interpellé par M. Delafosse, s'est mis à faire étalage des intentions accommodantes des négociateurs chargés de représenter la France à cette conférence européenne, destinée à masquer notre abdication.

Hélas même ! ce spectacle nous a été infligé d'entendre, du haut de la tribune française, un ministre des affaires étrangères énerver comme à plaisir l'action de la France au dehors, et enfermer dans le cercle étroit de la pusillanimité les résolutions ultérieures du gouvernement de la République.

On le vit ensuite, après l'éloquente apostrophe de M. Gambetta, que venait d'accueillir une double salve d'applaudissements, on le vit ensuite, rectifiant sa parole, le corrigeant, l'atténuant, exposer ce que notre gouvernement accepterait d'avance les moyens d'action du concert européen.

Les déclarations embarrassées, surchargées du mi-

nistre n'étaient pas faites pour obtenir un vote de confiance.

La Chambre, hantée par nous ne savons quel spectre, en proie à je ne sais quelles terreurs enfantines, n'a pas reculé devant un vote qui sanctionnait une telle dérogation à la politique séculaire de la France.

De son côté le *Rappel*, par la plume de M. Gaullier, dit :

Il n'y a qu'une conclusion utile à tirer de la séance d'hier ; c'est que, comme nous l'avons souvent demandé dans ces derniers temps, ce n'est pas à la tribune, c'est devant un comité des affaires étrangères que sauf des cas exceptionnels, peuvent se discuter avec profit les questions de politique extérieure. Grâce à une situation tout à fait à part, l'Angleterre, pendant assez longtemps, a pu livrer ces grands intérêts aux hasards des discussions publiques. Pour une puissance continentale, j'estime que c'est à peu près impossible, surtout pour une puissance qui, comme la France, a encore tant de blessures à cicatriser, à laquelle tant de prudence est commandée.

Si le débat d'hier s'était engagé devant un comité des affaires étrangères, on aurait pu dire de partout d'autre, et peut-être serait-on tombé d'accord sur une solution avantageuse, tandis que la discussion à laquelle nous venons d'assister n'a profité ni au gouvernement ni à aucun des orateurs entendus. Cette discussion ne profitera pas davantage à la Chambre qui, tour à tour, dans le même quart d'heure, a applaudi des thèses opposées. Et quant au pays, comment pourrait-il tirer un avantage quelconque d'un débat dont tout le moule sort diminué ?

Dans le *Gaulois*, M. Jules Simon émet l'appréciation suivante :

On pensait autour de nous que la malveillance manifestée de M. Gambetta, avait rendu service à M. de Freycinet. La majorité aurait toujours été considérable, sans cet incident, mais elle l'a été davantage, du moment qu'on a reconnu que la lutte s'établissait entre le chef actuel du cabinet et l'ancien leader de la majorité.

Pour nous, ces querelles d'intérieur nous intéressent peu. Nous pensons moins à M. Gambetta et à M. de Freycinet qu'à la séance. Nous croyons que notre politique extérieure est mal engagée depuis longtemps. La France ne veut pas faire de politique d'aventure, elle le dit très haut, trop haut peut-être ; et pourtant nous avons tenu en plusieurs occasions une politique qui, après nous avoir coûté des hommes et des millions, sans nous avoir rien rapporté, nous expose maintenant à courir des aventures contre notre intérêt manifeste, et contre la volonté de nos ministres. Le plus clair résultat des fautes commises, est celui-ci : nous avons, jusqu'ici en Egypte, une prépondérance reconnue. Maintenant que la question va être tranchée par un congrès européen, nous aurons, dans ce congrès, en Egypte, et en Orient, tout juste le degré d'importance et d'influence que nous avons en Europe.

Le sentiment du *Parlement*, organe de M. Ribot, qui a pris part à l'interpellation, est à noter. Voici le principal passage de l'article :

La Chambre était émue, agitée, dans une disposition d'esprit qui ne se prêtait guère à un échange d'explications délicates. Elle se voyait mise, un peu par le langage de M. de Freycinet, beaucoup par une interruption de M. Gambetta, en présence d'un contraste tranché, plus tranché que ne le voulait la nature même du débat et la situation des affaires d'Egypte. Il semblait qu'elle se trouvât, comme le Sénat cartaginois devant Fabius, forcée de choisir entre la paix et la guerre. Les questions de politique étrangère perdent à être traitées de la sorte ; elles comportent bien des nuances, bien des moyens termes dont il est sage de tenir compte. Quand on oublie ces nuances et ces moyens termes, quand on envisage, du premier coup, les solutions extrêmes, on s'expose, soit à tomber dans des déclamations inopportunes et agressives, soit à forcer la note dans l'autre sens, et à étaler avec trop d'éclat ses dispositions pacifiques. Il ne faut pas crier haut que l'on cherche les querelles ; il ne faut pas non plus crier trop haut que l'on veut la paix à tout prix. La Chambre a eu hier l'impression, très vive et très pénible, que ces deux écueils n'avaient pas été complètement évités.

Pour clore, un extrait du *Soleil*, journal des princes d'Orléans. M. de Gesna y juge l'attitude de la majorité en termes plus que sévères :

M. de Freycinet doit être heureux. Il reste debout sur les ruines de l'influence française dans le monde. Ainsi l'a décidé la Chambre, sur la proposition de M. Sadi-Carnot, qui devrait au moins changer de nom pour ne pas affliger dans sa tombe l'ombre de son illustre aïeul, et à combien de voix cette déclaration a-t-elle été faite

Il y a eu, si nous en croyons les chiffres du scrutin annoncé en séance publique, chiffres qui seront rectifiés demain comme toujours, par l'*Officiel*, 368 votants M. de Freycinet a eu pour l'ordre du jour de confiance qu'il avait accepté 298 voix. Ces 298 voix ont osé dire que la Chambre avait confiance dans le ministère.

Avions-nous donc tort de dire que ce n'est pas le pays qui s'est trompé, si ce n'est le jour où il a élu la Chambre de 1881, que c'est la majorité sortie du dernier scrutin d'arrondissement qui est coupable d'accepter la politique à la fois bête et lâche de M. de Freycinet, suscitée par Dieu pour être le châtiement de cette Chambre, laquelle, après tout, n'a que le ministère qu'elle mérite.

Nous sortons de la séance si tristement impressionné par une discussion où l'impuissance parlementaire a été si complètement mise à nu, que nous ne savons trop ce qui l'emporte de cette impuissance ou de l'incapacité gouvernementale

## UN ESPRIT PRATIQUE

On raconte d'Arabi-Bey la petite histoire suivante. Il a fait ces jours derniers une visite au musée de Boulaq, pour admirer, croyez-vous, les richesses accumulées par MM. Mariette et Maspero ? non, mais pour en évaluer la valeur. Aux explications qu'on lui donnait sur une statue, un sarcophage, une inscription, une momie, il répondait par cette simple question, toujours la même : « Combien de livres cet objet pourrait-il être vendu ? Ce Ramsès II doit bien valoir 10,000 livres ; Aménophis I<sup>er</sup>, 8,000 ; cette peinture, 3,000 ; cette inscription, 2,000 », ainsi de suite. On aurait dit l'inventaire d'un commissaire-priseur.

On voit qu'Arabi-Bey est un esprit pratique. Il sait bien où le bât le blesse : il souffre d'une plaie d'argent. Il cherche le moyen de s'en guérir. Cette visite à beaucoup fait causer au Caire. On se demande si le dictateur militaire cherche des ressources pour faire la guerre ou s'il a ruminé le projet de rembourser la dette de l'Egypte avec les momies et les monuments de ses anciens pharaons.

## LA LOI SUR LE DIVORCE

JUGÉE PAR LES TURCS

Le vote de la loi sur le divorce a été envisagé, à Constantinople, sous un bien étrange aspect. Les docteurs et théologiens qui forment, dans la presse turque, ce qu'on pourrait appeler « le bureau de l'esprit public », y applaudissent ; mais ce n'est pour aucune des raisons qui ont touché nos honorables législateurs. S'ils félicitent la Chambre française de la loi qu'elle vient de voter, c'est parce qu'il voit dans cette loi la preuve que la société chrétienne tend à modifier ses institutions dans le sens de celles dont le Coran a doté l'Islam ; et ils en tirent gloire comme d'une sorte de conquête spirituelle. Mais le rapprochement de la civilisation chrétienne vers celle du monde musulman sera encore bien plus complet, suivant eux, quand le monde européen jouira enfin du « bienfait de la polygamie », vers lequel « le divorce » n'est, à leurs yeux, qu'un acheminement.

Nous n'inventons rien. Voici comment s'exprime un des journaux turcs les plus répandus, le *Hakikat* :

Il y a eu — dit-il — beaucoup et de très grandes révolutions dans la société chrétienne. Il fut un temps où le mariage des prêtres était autorisé en Europe. Dernièrement le divorce a été rétabli en France. Quand

on voit, d'un côté, ces grands revirements de l'ordre social, et de l'autre le mormonisme, en Amérique, aspirer jusqu'à abandonner le christianisme, qui n'autorise pas la polygamie, il arrivera certainement, un jour, que cette question de la polygamie, qui aujourd'hui n'est encore qu'un rêve, revêtira la forme d'une vérité.

Le *Hakikat* développe ensuite les raisons qui lui semblent militer en faveur de sa thèse. Le morceau est des plus curieux. Nous craindrions de lui enlever de sa saveur exotique en y joignant la moindre réflexion. Le voici, textuellement traduit :

Nous ne voulons pas examiner les préceptes de l'Évangile, non plus que l'esprit du christianisme, qui empêchent le divorce et proscrivent la pluralité des femmes. Notre respect pour toutes les religions nous défend d'aborder ce côté de la question. Mais nous pouvons apprécier cette question au point de vue tout à fait naturel ; et c'est sous cet aspect que nous allons l'étudier.

Il est reconnu, par la simple notion de l'histoire naturelle, que diverses classes d'animaux sont monogames et d'autres polygames.

Si nous examinons à laquelle de ces deux espèces animales appartient le genre humain, la question se résout d'elle-même.

Il est polygame. Et si nous adoptons comme base de notre argumentation les explications données par Alexandre Dumas fils, dans *Antonine* (?), roman où il met en scène un mari adorant sa femme et la détestant deux ans après, cela pourrait nous humilier dans notre dignité humaine. Nous allons donc examiner la nature d'une fille et d'un garçon quand ils ont atteint l'âge de puberté, c'est-à-dire vers 14 ou 15 ans.

Est-il, oui ou non, raisonnable que les lois et les mœurs européennes défendent le mariage aux jeunes gens avant d'avoir atteint leur vingtième année ? Les jeunes gens, en présence de leur défiance, perdent-ils ou non, leurs forces physiques de production ? Metti-on de côté ces considérations et envisageons seulement l'époque de la puberté, qui commence presque en même temps pour les deux sexes.

Reste-t-il aux femmes un sentiment quelconque après l'âge de 40, 45, tout au plus jusqu'à 50 ans ? A cet âge, ce sentiment perd-il sa vitalité ? En prenant ces points comme base, nous invitons nos confrères de la presse à suivre notre raisonnement. Prenons un homme ayant atteint l'âge de 50 ans ; sa femme en a 45. A cet âge, elle n'est plus en état de remplir ses devoirs conjugaux, tandis que son mari peut conserver ses forces jusqu'à 85 ans (sic). Nous avons plusieurs exemples, même parmi les gens du grand monde de notre ville, d'hommes qui ont eu des enfants à l'âge de 85 ans.

Dans cette situation, l'homme sera-t-il obligé de s'abstenir ? Sera-t-il obligé de recourir aux moyens illicites ?

Suit un passage intraduisible. Si « le latin dans les mots brave l'honnêteté », le turc la brave complètement dans les idées. Voici simplement la conclusion des arguments *naturalistes* développés dans ce passage :

Done si, par suite de ces circonstances momentanées, sa femme est condamnée, par la nature, à l'isolement, faut-il que l'homme s'impose des privations ? Sinon, que faire !

On peut dire qu'un homme pourra être sobre, ou bien que (contrairement aux convictions d'Alexandre Dumas fils) il pourra continuer indéfiniment à aimer sa femme et qu'il ne voudra, à aucun prix, en regarder une autre. Ce sont là des *sentiments poétiques* que nous ne discuterons pas.

Discutons le fait contraire, et considérons s'il y aurait ou non des inconvénients naturels à ce que les hommes soient polygames ? Ces inconvénients naturels, on ne les découvre pas ; et on voit facilement, au contraire, les profits naturels de la polygamie.

Mais on ne peut pousser l'idée jusqu'à prétendre accorder aux femmes la pluralité de maris, parce qu'il est constaté matériellement que la pluralité des maris empêche la production qui est favorisée par la pluralité des femmes.

A un autre point de vue, la science de l'économie domestique nous donne raison. Car, si l'homme réunit ses femmes sous son administration directe, l'ordre règnera dans sa maison. Si, au contraire, il vit dans le

— Entrons...

L'agent de la sûreté ouvrit la porte et introduisit son compagnon dans le jardin, puis dans la maison où il alluma une bougie.

Georges de la Tour-Yaudieu, après avoir jeté un regard autour de lui, balbutia :

— C'est étrangement triste...

Théfer sourit en répliquant :

— Pas bien gai, peut-être, mais si commode !... Rien ne manque à l'installation... Voyez... Des barreaux partout... Sans compter des volets solides qui ne laissent filtrer aucun rayon lumineux...

— On est loin de toute habitation ?...

— Assez loin pour qu'aucun bruit ne puisse être entendu depuis le dehors...

Les fagots entassés dans la première pièce attirèrent l'attention du sénateur.

— Vous avez trouvé ceci dans la maison ? demanda-t-il.

— Non, je l'ai fait venir...

Georges comprit.

Un petit tremblement agita ses mains.

— Le feu... murmura-t-il.

Théfer répondit par un geste affirmatif.

— Un incendie se voit de loin... reprit le sénateur. Les secours arriveront...

— Trop tard !... Quand les pompes seront ici, il ne restera de cette demeure qu'un monceau de cendres.

— Mais si cette fille crie à l'aide...

— Je vous répète qu'on ne pourra l'entendre...

D'ailleurs, si elle est morte avant l'incendie elle n'appellera pas... et l'incendie efface tout...

Où le feu a passé, plus de trace du crime...

Les sourcils de Georges se contractèrent et son visage prit une expression farouche.

Théfer tira sa montre.

— Onze heures et quart, dit-il, je vous laisse, monsieur le duc, et je vais au dehors attendre mes hommes... Ils ne tarderont pas.

— Allez...

Le policier sortit et se mit aux aguets sur le perron de la villa, prêtant l'oreille aux bruits lointains.

LXVI

Berthe Leroyer, nous le savons, avait pris place sans la moindre défiance dans le fiacre n° 13, et nous savons aussi qu'elle ne s'étonna point d'y trouver un compagnon de route.

— Vous êtes un ami de René Moulin, monsieur ? demanda-t-elle à Terremonde.

Le complice de Dubief s'attendait bien à être interrogé par la jeune fille, aussi répondit-il simplement :

— Oui, mademoiselle.

— Un ami intime ?

— Il a beaucoup confiance en moi...

— Savez-vous pourquoi je me rends à l'hôtel de Maresse-Dick Thorn ?

Cette question surprit Terremonde, et dans la crainte de commettre une maladresse il répliqua :

— Non, mademoiselle.

— René Moulin ne vous a rien dit ?

— Il m'a dit ceci : « Tu iras à neuf heures et demie rejoindre un cocher auquel j'ai donné sa consigne... il te conduira rue Notre-Dame-des-Champs, tu resteras dans la voiture. Ma-

demoiselle Berthe Monestier y prendra place à côté de toi et vous viendrez me retrouver. »

— A l'hôtel de la rue de Berlin ?... ajouta l'orpheline.

— Il n'a pas parlé de l'endroit... Il a dit encore : « J'ai besoin de toi, » ça me suffisait... Je ne sais où nous allons... Je sais seulement qu'il s'agit de votre pauvre papa, mort sur l'échafaud sans avoir rien fait pour le mériter.

Berthe n'insista point.

Elle mit la tête à la portière et regarda.

La rue était sombre et déserte.

— Où sommes-nous maintenant ?... fit-elle.

Terremonde, à son tour, se pencha.

— Nous arrivons aux quais... répondit-il.

— Alors nous serons bientôt à la place de la Concorde...

— Evidemment...

Dubief, en atteignant les rives de la Seine, prit à droite ou lieu de tourner à gauche, suivit les quais pour gagner le pont d'Austerlitz, le quai de la Rapée, la barrière de Bercy et les boulevards extérieurs, dont les murailles existaient encore à cette époque.

Milord, ce vieux reste de cheval anglais que Pierre Loriot vantait à bon droit, filait avec un entrain superbe.

On s'engagea sur le pont d'Austerlitz.

Berthe vit la lueur des becs de gaz miroiter dans les eaux noires et rapides.

— Voici seulement que nous traversons la Seine... dit-elle, et cependant la voiture marche vite... Je n'aurais jamais cru que ce fût si loin...

Terremonde ne répondait pas.

Il pensait :

— La petite commence à t'effrayer le temps long... Tout à l'heure elle se défilera. Quand ses doutes se changeront en certitude elle aura peur et elle pourra bien crier, ce qui ne ferait pas notre affaire... Il faut se tenir prêt à tout événement.

Et ses doigts caressaient dans la poche de son paletot le manche du couteau-poignard qui lui avait été remis par Théfer à la barrière Montparnasse.

Berthe s'impatientait en effet.

Les yeux fixés sur le vitrage de la portière, elle regardait l'interminable défilé des maisons aux fenêtres sombres, et ne reconnaissait plus les quartiers perdus que traversait le fiacre.

— Mais le cocher se trompe... dit-elle brusquement. Quel chemin suit-il donc ?...

— Ne vous inquiétez pas, mam'selle, répliqua Terremonde ; il obéit certainement aux instructions de René Moulin.

Ces paroles calmèrent pour quelques secondes les craintes naissantes de Berthe.

On était arrivé au pont de Bercy.

La voiture prit le chemin de rade.

L'orpheline sentit son cœur battre avec violence.

— Où me conduit-on ? s'écria-t-elle.

— Où on doit vous conduire... murmura le bandit assis près d'elle.

— C'est rue de Berlin que je dois aller, et non ailleurs... C'est là qu'on m'attend, vous le savez bien...

— Je vous répète que je ne sais rien...

A suivre

CHRONIQUE LOCALE

AUJOURD'HUI

Samedi, 3 juin, 154<sup>e</sup> jour de l'année. — Soleil: lever, 4 h. 02, coucher, 7 h. 54. Les jours croissent de 1 minute. Ephémérides (1093): Prise d'Antioche par les Croisés.

Voici comment se sont répartis les votes des députés du Rhône pour l'ordre du jour de confiance, présenté par M. Sadi-Carnot, à la suite de l'interpellation Delafosse sur les affaires d'Egypte. Ont voté pour: MM. Varambon, Million, Peras et Bonnet-Duverdier. A voté contre: M. Ballue. Se sont abstenus: MM. Lagrange et Chavanne.

Les Chambres ont à examiner un certain nombre de projets de loi sur la chasse. Tout le monde à peu près est unanime à trouver la loi actuelle mauvaise, mais on n'est plus d'accord quand il s'agit de savoir par quoi la remplacer. Parmi les projets présentés, nous citerons le suivant, qui a lui seul réuni plusieurs des autres. La durée de la période annuelle d'ouverture de la chasse serait fixée à cinq mois. Le prix du permis de chasse serait de 15 francs pour toute la durée de cette période; toutefois, on pourrait prendre un abonnement mensuel de 3 francs ou un timbre-chasse de 10 centimes pour un jour, et portant la date du jour, du mois et de l'année où il aura été distribué. Le chasseur avant de s'en servir devrait l'oblitérer comme un timbre-quittance.

Les rapports médicaux arrivés cette semaine au ministère de la guerre annoncent qu'une épidémie d'un caractère nouveau règne dans nos garnisons du centre. Les symptômes de cette maladie, qui a fait de nombreuses victimes, se manifestent par une rapide décomposition du sang et des tissus.

On lit dans le Progrès militaire: Les chevaux destinés aux capitaines d'infanterie qui doivent en être pourvus cette année, sont dès à présent désignés dans les régiments de cavalerie chargés de les fournir. Ils sont mis à part et retirés du service courant. Qu'attend-on pour les donner aux destinataires? On ne peut alléguer une raison d'économie; ces animaux ne mangeront pas plus dans les écuries de l'infanterie qu'ils ne mangent aujourd'hui dans celles de la cavalerie, et de part et d'autre, c'est toujours l'Etat qui paie. En outre, ils seraient certainement mieux soignés par ceux qui vont y avoir tout intérêt, que par les cavaliers qui savent devoir les livrer incessamment et qui les montent à peine. Il y a tout avantage à satisfaire aux justes impatiences des capitaines d'infanterie, et à les monter avant les manœuvres ou mieux, au fur et à mesure des ressources de la cavalerie, si on persiste à ne pas charger les corps d'infanterie de remonter eux-mêmes leurs officiers.

M. le ministre de l'instruction publique, par arrêté du 25 mai 1882, a désigné comme sujet du prochain concours de doctorat la première des trois questions proposées par la Faculté de droit de Lyon: Des conséquences de la nullité des sociétés par actions. Par application de l'article 5 de l'arrêté ministériel du 5 janvier 1882, le concours qui sera jugé en 1883 est ouvert à dater du 1<sup>er</sup> juin 1882.

La fête d'inauguration du chemin de fer de Saint-Victor à Thizy est fixée définitivement au dimanche 11 juin courant. Le départ de Lyon s'effectuera, gare de Perrache, à 8 h. 40 du matin, par le train s'arrêtant à Saint-Victor à 11 h. 34. Le train officiel partira de Saint-Victor à midi précis, pour arriver à Thizy à midi 25, heure à laquelle aura lieu le banquet offert aux invités.

Une recette pour chasser les mouches: On peut empêcher les mouches de se poser sur les objets qu'elles pourraient salir, tels que dorure, cadres, tableau, en enduisant les surfaces à préserver avec une décoction de quassia amara, d'aloès ou mieux d'huile de laurier. Cette dernière substance surtout est des plus désagréables pour les mouches. En enduisant d'huile de laurier les baies des fenêtres situées au midi, on est assuré qu'aucune mouche ne se hasarderait à entrer. Le procédé est facile à mettre à exécution, il mérite un essai.

Nous avons annoncé, il y a quelques jours, le fatal accident arrivé à un vieillard qui a fait une chute mortelle en tombant de la hauteur du parapet du quai de la Pêcherie sur le bas-port. Ce malheureux a été reconnu pour le nommé Pierre Naud, âgé de 82 ans, demeurant rue du Bœuf, n° 16.

Deux jeunes gens, après s'être fait servir un plantureux repas dont ils n'ont laissé micite chez M. Rivière, restaurateur au Grand-Camp, ont déclaré au dessert que leur bourse était moins bien garnie que présentement leur estomac.

M. Monin, procureur de la République, informé aussitôt de cet événement, se rendit sur les lieux, accompagné de MM. Martinais, substitut, Faure, juge d'instruction, et de M. le docteur Girard. Une enquête sommaire et une visite médicale ne tardèrent pas à faire connaître aux magistrats instructeurs que la femme X... avait récemment mis au monde un enfant qu'elle a dû, sans doute, faire disparaître.

Des recherches faites hier et ce matin n'ont pas encore amené la découverte du petit cadavre. Elles se continuent. La femme X..., interrogée, a nié tous les faits qui lui sont imputés; néanmoins, le juge d'instruction a cru devoir la mettre en état d'arrestation. Elle a été écrouée dans la soirée en vertu d'un mandat de dépôt.

Cette malheureuse, qui est veuve pour la 2<sup>e</sup> fois depuis trois ans, est mère de trois enfants, dont l'aîné a une dizaine d'années. A demain de nouveaux détails.

Rives. — La fête de Rives aura lieu les dimanche et lundi 4 et 5 juin. En voici le programme:

Dimanche. — Grand défilé en musique; banquet sous la halle avec intermèdes par la fanfare. — Jeux: Mât horizontal, jeu de bagues à cheval, concours de vélocipèdes. — Le soir, bal à grand orchestre sous la halle, avec brillantes illuminations au gaz; feu d'artifice.

Lundi. — Course en sac, jeux de boules sur le Champs-de-mars (concours), ascension d'un grand ballon tricolore.

Le samedi soir, la fête sera annoncée par des salves d'artillerie et une retraite aux flambeaux.

Des primes et des médailles seront décernées pour les jeux et concours. MM. les amateurs devront se faire inscrire à l'avance chez M. Grollier, président de la commission de la fête.

Billets aller et retour, de Lyon et de Grenoble à Rives, valables du samedi 3 au lundi 5 inclus.

AIN

Bourg, 2 juin. — Ce matin, le nouveau train rapide qui va de Paris à Genève et arrive à Bourg vers 2 heures 55 du matin, a passé sur le corps d'un militaire du 23<sup>e</sup> de ligne, nommé Jacques Barage, âgé de 25 ans, né à Anlezay (Nièvre). Le malheureux a les deux jambes coupées et de fortes contusions à la tête; on l'a immédiatement transporté à l'hôpital. Cet accident survenu vers le passage à niveau de la route de Lyon est dû, probablement, à une tentative de suicide.

BOUCHES-DU-RHONE

Marseille, 2 juin. — Avant-hier, à 5 heures et demie du soir, deux jeunes gens de la commune d'Eygulles ont retiré du canal de Marseille, au quartier du Clante-Grillet (commune de Ventabren), en aval du pont de Roquefavour, le cadavre d'un individu paraissant âgé de 65 ans, qui portait à la tête et à la main droite de nombreuses contusions.

La gendarmerie, prévenue immédiatement, a exploré les environs en tous sens, et a constaté en différents endroits des taches de sang et des empreintes de pas, dans la direction du canal où le cadavre a été découvert.

On suppose donc qu'il y a eu lutte, et par conséquent crime. Mais jusqu'ici aucun renseignement précis n'est venu confirmer cette présomption.

Quoi qu'il en soit, la gendarmerie continue ses recherches, et nous espérons qu'elles ne tarderont pas à faire connaître la vérité sur cet événement encore mystérieux.

CONSEIL DE GUERRE DE LYON

Affaire du fort St-Jean

Nos lecteurs se rappellent la rixe sanglante dont le fort Saint-Jean était le théâtre vers le milieu du mois d'avril dernier.

Un sergent de la 25<sup>e</sup> section d'administration, le sieur Vincentelli, frappait et blessait grièvement son ex-cantonnier, le sieur Doukèle, à l'aide d'un instrument tranchant.

C'est de ce fait que Vincentelli avait à répondre hier, devant le conseil de guerre, présidé par M. le lieutenant-colonel Michel.

Vincentelli interrogé, prétend avoir été provoqué par Doukèle, qui a proféré à son égard, des injures graves.

Doukèle prétend le contraire, et s'il a injurié Vincentelli, ce n'est qu'après avoir été frappé.

Plus de trente témoins viennent déposer tant sur les faits de la scène elle-même, que sur d'autres faits étrangers à la rixe. De leurs dépositions il ressort que Doukèle est grossier, ivrogne, et qu'il avait su indisposer tout le monde contre lui.

Vincentelli, au contraire, est un excellent sujet et un bon camarade.

M. Benoit, lieutenant au 96<sup>e</sup> de ligne, remplit les fonctions de commissaire du gouvernement. Tout en reconnaissant que Doukèle n'était pas exempt de défauts et que Vincentelli est un bon sujet, il ne peut oublier que le premier est victime et le second agresseur avec provocation.

Il réclame contre Vincentelli l'application de la loi.

M. Minard, avocat, présente la défense de l'inculpé. Il retrace les faits et montre Doukèle comme le véritable provocateur. Du reste, Vincentelli, en le frappant, n'a jamais eu la volonté de le blesser. Il demande l'acquiescement de son client.

Le conseil, après en avoir délibéré, rapporte une sentence de non culpabilité, et Vincentelli est acquitté.

répandu en Europe, c'est-à-dire dans le con-  
sage, il n'y a plus ni ordre ni harmonie possible  
son intérieur.  
Le Hakkat termine par quelques mots à l'a-  
esse de ceux de ses confrères européens qui  
sont tentés de lui répondre: « C'est perdre  
temps que soutenir la thèse de la polygamie  
la Société chrétienne. Notre temps, dit-il,  
est pas si perdu qu'on le croit.  
Cette illusion ne fait mal à personne.

Procédés Chinois pour découvrir les malfaiteurs

La police française est assurément une des  
habiles et des plus actives de l'Europe.  
pendant elle fait si souvent buisson creux  
nous saura gré sans doute de lui rappé-  
comment s'y prend la police chinoise pour  
découvrir les malfaiteurs qui paraissent les  
introuvables.

Le moyen n'est peut-être pas infaillible;  
mais il est employé depuis tant de siècles qu'il  
est au moins d'être connu. Nous l'emprun-  
ons à un livre appelé le Si-yuen-tuh, aussi chi-  
nois que ceux pour qui il a été fait et où se  
trouve exposée la manière dont se pratiquent  
dans l'Empire les descentes de justice  
et les examens juridiques.

Il est des circonstances, dit le traité en question, où  
l'assassin, après avoir perpétré son crime, brûle le  
corps de sa victime, afin de faire disparaître les preuves  
sur lesquelles la justice pourrait établir sa culpabi-  
lité. Il faut donc que les magistrats prennent des me-  
sures qui les éclairent.

Pour cela, ils doivent rechercher si le terrain est nu  
ou recouvert d'herbes. Dans ce dernier cas, ils feront  
sécher ces herbes, puis répandre sur le sol des graines  
de lin; ces graines se gonflent: leur huile sort et pé-  
nètre peu à peu dans la terre, mais en formant des  
cavités qui reproduisent la figure de l'homme assas-  
siné.

Si l'on y regarde de près, on verra quelques graines  
après les points correspondant au siège des bless-  
ures qui ont déterminé la mort, et en outre, les di-  
visions de celles-ci sont en raison même du nombre  
des blessures.

Depuis des doutes peuvent subsister au sujet  
des résultats et il importe de recommencer l'expérience  
avec une autre substance. On prend alors du vinaigre,  
on répand sur le sol, puis on dresse une table en-  
tre de you-tsché qui est une substance noire compo-  
sée de plusieurs espèces de rhus, entre autres le rhus  
maieifera.

Après quelques instants, les vapeurs du vinaigre  
sont sur cette sorte de vernis, et l'on voit se dessi-  
ner sur la table les traits et les blessures de la per-  
sonne assassinée.

Dans le cas où le cadavre a séjourné un temps assez  
long sur le sol, il est aisé, ajoute le traité cité, de  
préciser, car ce cadavre a fumé la terre et, suivant  
ce phénomène est plus ou moins marqué, on en  
conclut à la durée plus ou moins longue de son sé-  
jour.

Si le sol est rocailleux, il faut faire du feu dessus  
et verser du vinaigre. A l'aide de ces procédés, on  
peut tirer certains indices qui permettent d'éclaircir la  
vérité.

Voilà la méthode des Chinois pour découvrir  
la vérité et éclairer la justice. Elle rappelle  
peu les procédés de Mesmer, de Balsamo  
et d'autres empiristes de même farine; mais  
est-elle si naïve et si curieuse que nous n'avons  
résisté au plaisir d'en reproduire les prin-  
cipales indications.

DÉPARTEMENTS

(Service spécial du Républicain du Rhône)

LOIRE

Saint-Etienne, 2 juin. — Hier, vers deux heures et  
demi du soir, au puits Saint-Louis, de la Compagnie  
des houillères de Saint-Etienne, un éboulement a eu  
lieu dans le chantier de la 12<sup>e</sup> couche, et un malheu-  
reux mineur a été tué.

Une véritable épidémie de suicide semble  
régner à présent sur notre ville, dit l'Avenir  
rhodanais. En quelques mois, le cours de la République  
a vu trois.

Mardi, on trouvait une veuve du faubourg de  
Saint-Asphynx asphyxiée par le charbon, dans son lit, un  
couteau sur la poitrine; une lettre placée sous un  
coussin donnait les motifs de sa funeste résolution.

Mardi, c'était le tour du faubourg Mulsant; un  
jeune livret, jardinier, a été trouvé pendu dans son do-  
micile.

Il a été découvert dans son fenil, le corps étendu  
sur une échelle presque droite, à l'un des barreaux de  
laquelle il avait attaché la corde qui a mis fin à ses  
jours.

Ce suicide a été constaté à huit heures et demie du  
soir, par M. le commissaire de police.

Une foule considérable commentait les causes de ce  
crime; elles sont peu flatteuses pour la femme de ce  
malheureux, qui laisse quatre enfants tout jeunes.  
Il court sur cette mort d'étranges rumeurs.

ISERE

Grenoble, 2 juin. — Hier, vers trois heures de l'a-  
près-midi, M. Hivert, commissaire central, était pré-  
senté qu'un infanticide avait été commis à la Capu-  
taine nommée Olympe A..., veuve X..., âgée de  
ans, propriétaire et blanchisseuse, chemin d'Echi-  
vart, aurait accouché clandestinement dans les der-  
niers jours de la semaine passée, d'un fœtus d'au  
sept mois.

Le propriétaire furieux les a fait arrêter par  
des gardiens de la paix. Ce sont les nommés  
C..., teinturier, rue Molière et W..., ajusteur,  
place Saint-Louis.

Un cheval attelé à une voiture dite jardi-  
nière, qui stationnait hier, dans l'après-midi,  
devant le magasin de M. Wattebled, marchand  
de comestibles, rue de la Bourse, s'est emporté  
et a parcouru à fond de train, la place des Cor-  
deliers et la rue Buisson.

Un accident était à redouter, lorsque le gar-  
dien de la paix Périer se jeta à la tête de l'ani-  
mal et après avoir été traîné sur un espace de  
quelques mètres, parvint enfin à l'arrêter.

Avant-hier à 10 heures du soir, une jeune fil-  
lette de 3 ans, Clarisse Gauhier, demeurant  
chez ses parents montée Bonafous, 12, étant par-  
venue à monter sur une fenêtre, a perdu l'équi-  
libre et est tombée de la hauteur d'un 2<sup>e</sup> étage.  
Le médecin appelé à lui donner des soins a  
constaté non sans surprise qu'elle ne s'était fait  
dans sa chute que des contusions de peu de  
gravité.

Le nommé Alphonse R..., cuisinier, rue Grô-  
lée, avait emprunté à un de ses camarades,  
M. Jacquemin, des vêtements qu'il s'est em-  
pressé d'aller vendre à vil prix.  
Sur la plainte de ce dernier, il a été arrêté et  
écroué pour filouterie.

OBSERVATOIRE DE LYON

Lyon, 2 juin, 4 h. du soir.

Température: La dépression qui était hier sur le  
golfe de Gascogne, s'est transportée sur la Bretagne  
(Lorient 758).

A Lyon, le baromètre marque actuellement 760mm  
et le thermomètre 31° (3 h. du soir).

Temps probable: temps orageux.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 2 juin

On liquide les rentes françaises en piétinant sur  
place.

Voulût-on pousser nos rentes, il faudrait trouver des  
acheteurs, et ceux-ci vont faire défaut: les déplace-  
ments et villegiatures éclaircissent déjà les rangs. Par  
surcroît, la cherté des reports se dresse comme une  
dernière entrave. On a, en effet, coté plus de 40 centi-  
mes sur le 5 0/0, et plus de 30 sur les deux rentes  
3 0/0.

Enfin, les affaires d'Egypte ne sont pas entrées de-  
puis hier, que nous sachions, dans une phase meilleure;  
la cause du trouble dont souffre le marché n'ayant  
pas disparu, l'effet subsiste.

On a piétiné sur place.  
Le 5 0/0 reste à 116,20, le 3 0/0 à 83,05, l'Amor-  
tissable à 83,20. Nos rentes se répartissent en somme  
des progrès légers variant entre 15 et 25 centimes.

L'Italien finit à 90,40, le Turc à 13,10, mieux tenus  
que la veille.

Le Suez est remonté à 2725; les Chemins français  
font toujours preuve de mollesse.

PUBLICATIONS NOUVELLES

MUSÉE DES FAMILLES

Lecture du soir, 49<sup>e</sup> année

Sommaire du n° 6 — Juin 1882

Histoire et légende des oiseaux de France. La tour-  
terelle, La Grive, (Eugène Muller). — L'éducation  
musicale de mon cousin Jean Carrigou (Léopold  
Dauphin). — Le vœu de Nadin (Henry Gréville).  
— Le salon (A. Genevay). — Histoire du mois  
A. De Villeneuve. — La Comédie Française Edouard  
Thierry. — La science en famille. L. Balthazard.  
— Correspondance et concours Eugène Muller.  
— Théâtres. Mercure de France, Un parisien.  
— Bulletin financier. J. Belletrude,  
Illustration par W. C. Kenne, Léonce Petit, Adrien  
Marie Ray, Scot, Faillard etc.  
Librairie Ch. Delagrave 15, rue Soufflo, Paris.  
Conditions d'abonnement un an à dater du 1<sup>er</sup> janvier  
Paris 7 fr. départements. 8 fr. 50

SAINT-NICOLAS

3<sup>e</sup> Année

Sommaire du n° 27 — 1<sup>er</sup> juin 1881

Les souhaits de Tommy. — Les petits Magiciens du  
Caucase (J. Protche de Viville). — La légende de  
la Cruche aux larmes (Marguerite Carrier). — Les  
Entreprises d'Harry (Eudoxie Dupuis). — Portrait  
du Lauréat des devinettes. — Parafaragaramus  
(Franz Hérolde). — Faits divers. — La Boîte aux  
lettres. — Tirelire aux devinettes.  
Illustrations par Semechini, Poirson, Paul Thuman,  
Juncling, Chafanski, Gilbert, Gaillard, etc.  
Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande  
par lettre affranchie.  
Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez  
tous les libraires.  
Abonnements: Un an, 18 fr.; Six mois, 10 fr.

BOURSE DU BOULEVARD

Paris, 2 juin.

Table with 2 columns: Bond type and Price. Includes entries for 5 0/0, 3 0/0, Italien, and Egypte.

# CHOSSES & AUTRES

Le Journal de Genève a reçu d'un de ses correspondants des renseignements intéressants sur la situation actuelle de l'île de Chio, laquelle, on s'en souvient, a été ravagée, l'année dernière, par un épouvantable tremblement de terre.

Les quartiers, à l'intérieur de la ville, sont tels qu'ils étaient l'année dernière après la catastrophe, c'est-à-dire couverts de ruines et de débris, sous lesquels des centaines d'habitants ont trouvé la mort. Aussi les personnes dans l'aisance les ont-elles abandonnées pour se réfugier à Catoyola et sur les collines avoisinant la ville, où elles ont fait construire des maisons assez spacieuses.

Mais c'est à Vouaki qu'il faut se rendre pour admirer les prodiges opérés par le comité de secours international et la charité de tous.

Vouaki est la nouvelle ville, ville misérable s'il en fut, couverte de baraques en bois, remplaçant pour le moment l'opulente ville de Chio, avec ses superbes églises, ses belles constructions érigées par les Génois, anéanties en quelques secondes par la fureur du fléau.

Les baraques s'étendent à perte de vue dans ce quartier improvisé, admirablement bien situé, du reste, au bord de la mer, et d'où l'œil embrasse un des plus beaux panoramas qui soient au monde. Bien que plus d'une année se soit écoulée, depuis le trois avril 1881, ce n'est qu'en dernier lieu que l'on a pu évaluer les pertes occasionnées par le tremblement de terre.

L'île de Chio, avec ses faubourgs et ses villages, comptait au moment de la catastrophe, une population de 68,930 habitants, répartis dans l'ordre suivant : ville et faubourg, 26,230 ; Mastino Horia, 11,087 ; Campo Horia, 18,415 ; Epiano Horia, 13,198. Ces habitants étaient logés dans 12,502 maisons, dont 5,142 dans la ville et les autres dans les villages. Cette population était réduite après la catastrophe à 60,369 âmes, soit une diminution de 8,621 habitants.

Si on extrait de ce chiffre 4,710 émigrés à Smyrne et ailleurs, on trouve que le nombre des morts atteint 3,803, dont 3,923 tués sur le coup et 1,875 morts des suites de leurs blessures dans les ambulances et dans les hôpitaux. Quant à la perte matérielle, elle est vraiment incalculable.

Des villages entiers, comme Verterato, Neochori Callimassia, Ielavia, Hifia, Tholopotami, Vavila, Venita, Dafnon, Kini, Thimiana et plusieurs autres ont été anéantis.

En même temps que Chio, le district de Tcheshmé était éprouvé par le fléau dans des proportions désastreuses. Les villages d'Hatzata, Cato-Panoya, Aia-Paraskévi, Reisdéré, Ovadjik étaient à peu près détruits, et leurs habitants, affolés, se réfugiaient dans les champs.

C'est au moment où plus de 100,000 habitants étaient chassés de leurs demeures, dénués de tout, que

s'est formé le comité de secours international. La présidence de ce comité a été successivement conférée, à M. le major Trotter, M. le lieutenant Chermiside et M. le chevalier Hubert Reggin.

La valeur en numéraire et en matériaux de construction mis à la disposition de ce comité a été, du mois d'avril au 31 décembre 1881, de 6,423,321 piastres.

Les constructions sur toute l'étendue de l'île comprennent 1,131 baraques, 33 grandes écoles, 1 monastère, 1 chapelle et 2 moulins. Il a été en outre affecté, en ville et dans les villages, 1,519,087 piastres, dont 1,462,827 en matériaux de toute sorte et 56,250 en numéraire.

Dans le district de Tcheshmé, indépendamment d'un secours en numéraire de 674,294 piastres et de la distinction de 74,345 pièces de bois, le comité a fait construire 58 baraques et 7 grandes écoles. On peut affirmer qu'à l'entrée de l'hiver tous les nécessiteux de Chio et de Tcheshmé seront abrités.

En même temps que le comité international, a fonctionné à Chio le comité de secours grec présidé par Sadik-Pacha.

## Les accidents de chemins de fer

La statistique est une belle chose, mais, tout au moins dans les administrations de l'Etat, elle marche comme la justice, *pede claudo*. La direction des chemins de fer vient de publier le tableau des accidents de chemins de fer de 1881 ? non ; de 1880 ? pas davantage mais bien de 1879. Si les chiffres qu'elle donne ne sont pas exacts, ce ne sera à coup sûr pas parce qu'ils ont été établis avec trop de précipitation.

Quoi qu'il en soit, voici, dans le concours des grandes compagnies, l'ordre de mérite de chacune d'elles. L'Ouest est en tête, 5 morts et 65 blessés ; l'Est vient ensuite, 6 morts, 42 blessés ; puis le Nord, avec 70 blessés ; Paris-Lyon-Méditerranée, mauvais quatrième, avec 34 blessés ; le Midi, 30 ; l'Orléans, 9 ; les chemins de l'Etat, 8.

En établissant le classement, d'après le rapport du nombre de blessés, au nombre de voyageurs transportés, l'ordre est un peu modifié : le Midi vient en tête, 1 blessé sur 319,819 voyageurs transportés ; puis le Nord, l'Etat, l'Est, l'Ouest, Paris-Lyon-Méditerranée, enfin la compagnie d'Orléans, qui n'a qu'un blessé sur 1,753,802 voyageurs transportés. C'est certainement une pensée rassurante pour ceux qui s'embarquent à la gare de Lyon, de savoir qu'en l'an de grâce 1879, le P.-L.-M. si calomnié, n'a endommagé qu'un voyageur sur 825,202 transportés.

## Mots de la fin

Calino père et fils se promènent dans leur clos, l'ouï récemment, à Montchat.  
— Tiens ! une tortue, papa, oh ! la vilaine bête.  
— Mon fils, l'utilité que les hommes ont su retirer

de cet animal est une des preuves de la perspicacité ingéniosité humaine. Fallait-il que ce soit un malin celui qui a imaginé de faire des peignes sur la carapace d'un animal qui n'a pas un poil sur le corps !

Calino est intarissable. Voici son dernier mot sur le divorce :

— Je vous dis s'écrie-t-il, qu'une fois divorcés les époux n'auront qu'une idée ; se remarier ensemble.  
— Allons donc, et tenez, combien voyez-vous en France, de maris pleurés par leurs veuves ?

— Ce n'est pas une raison, car vous-même combien pourriez-vous me citer de veuves pleurées par leurs maris ?

## BOURSE DE LYON

Du 2 juin 1882

Rentes	Comptant-Actions
3 1/2.....	82 35 Gaz de Lyon.....
3 3/8 amortissable.....	83 55 Gaz de la Guillotière.....
4 1/2.....	90 45 Mines de la Loire.....
5 0/0 français.....	90 45 Montbrambert.....
italien.....	90 45 St-Etienne.....
Turc.....	90 45 Rive-de-Gier.....
Autrichien 4 0/0.....	90 45 Société lyonnaise.....
Russe 5 0/0.....	90 45 Bateaux-Omnibus.....
Espagne 3 0/0.....	90 45 Eaux.....
Dette Egypt. unifiée.....	90 45 Dombes.....
Actions	90 45 Abattoirs.....
Crédit mob. Espagn.....	90 45 Verrières L. et Rhône.....
Crédit Lyonnais.....	90 45 Groix-Rousse.....
Union générale.....	90 45 Obligations
B. Lyon et Loire.....	90 45 Ville-de-Lyon.....
B. Hypothéc. France.....	90 45 Ville-de-Paris 1869.....
Soc. foncière Lyonn.....	90 45 Ville-de-Paris 1871.....
Banque Ottomane.....	90 45 Lombardes-anciennes.....
Paris-Lyon-Médit.....	90 45 Lombardes-nouvelles.....
Che. Autrichiens.....	90 45 Loire.....
Lombard-Vénitien.....	90 45 Saint-Etienne.....
Haragosse.....	90 45 Rhône-et-Loire 4 0/0.....
Nord-Espagne.....	90 45 Paris-Lyon-Médit.....
Suez.....	90 45 1866 309.....

## Maison de Santé et de Convalescence

### A MEYZIEUX près Lyon

située dans un pays très salubre, au milieu d'une vaste propriété d'agrément, avec salles d'ombrage, jeux divers, gymnase, belvédère, serres chaudes avec plantes rares, jardin d'hiver, chapelle, salle de billard, bibliothèque, etc.

**Prix modérés.** — Soins dévoués et discrétion. — Hydrothérapie électrothérapie, lactothérapie.

Pour renseignements, s'adresser à M. le docteur Courjon, directeur de l'établissement, à Meyzieux, tous les jours, ou à Lyon les lundi, mercredi et samedi, de 3 à 5 heures. 2583

# CRÉDIT LYONNAIS

FONDÉ EN 1863

CAPITAL : 200 MILLIONS  
Réserves : 80 Millions

## SIÈGE SOCIAL A LYON

Le CRÉDIT LYONNAIS bonifie en ce moment.

5 0/0	aux bons à échéance,	à 2 ans.
4 0/0		à 18 mois.
3 0/0		à 1 an.
2 1/2 0/0		à 6 mois.
2 0/0		à 3 mois.
1 0/0	à l'argent remboursable	à vue

# CRÉDIT DE FRANCE

Ancienne Société Générale française de Crédit  
SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL 75 MILLIONS

Succursale de Lyon : 1, rue de la République

La Société bonifie actuellement

2 0/0	pour les dépôts à vue
3 0/0	de 6 à 11 mois.
4 0/0	de 1 an à 23 mois.
5 0/0	de 2 ans et au-delà.

Le rédacteur gérant, Victor GOURRAUD

Lyon. — Imp. Waltener, rue Bellecordière, 14.

## ANNONCES

### VENTES JUDICIAIRES

Le lundi 5 juin 1882, à dix heures du matin, sur la place publique de Noncey, il sera vendu divers objets mobiliers saisis, tels que : tables, fourneau, chaises, lampes, un lit, vaisselle, batterie de cuisine, etc.

Le même jour, à midi, sur la place publique de Grôlier, il sera vendu divers objets saisis, tels que : un billard, glaces, tables, chaises, comptoir, horloge, fourneau, vaisselle, batterie de cuisine, etc.

Le même jour, à onze heures du matin, sur la place publique de Grôlier, à Lyon, il sera vendu divers objets mobiliers saisis, tels que : fourneau, tables, glaces, réveil-matin, chaises, matelas, placard, tableaux, vaisselle, batterie de cuisine, etc.

### VENTE FORCÉE

L'an 1882 et le 3 juin, à onze heures du matin, sur la place de la Croix de bois, vente d'objets saisis, tels que : métiers à tisser, etc.

Le samedi 3 juin courant, à onze heures du matin, à Lyon, sur la place de la Croix-Rousse, vente aux enchères publiques et au comptant de divers objets mobiliers, tels que : tables, verres, comptoir, banquette, chaises, commodes, lit.

### A louer

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 60 à Pentresol

### VASTE LOCAL

tout agencé, pour bureaux ou comptoir. S'y adresser.

### Un Ex-Instituteur

bien au courant des affaires de mariage demande un emploi de secrétaire ou tout autre emploi de bureau. Rendre à l'Agence Fournier, 14, rue Confort, sous le n° 3109.

### A vendre d'occasion

Une Table en noyer verni à un pied, de 24 couverts.  
S'adresser à M. Fontaine, tapissier rue du Plat.

**PRETS** sur titres français et étrangers, cotés et non cotés jusqu'à 20 0/0 de leur valeur. Ventes et achats. Crédit financier, 134, r. Rivoli, Paris.

Il a été trouvé par une dame argent, dans le centre de la ville. Le réclamant à M. Laurent Puy, bandagiste, 5, rue de la Barre, à Lyon.

**RENTES** viagères à 80 ans 10 0/0, à 60 ans 15 0/0, à 70 ans 20 0/0, à 80 ans 25 0/0, à 90 ans 30 0/0. Crédit Financier 151, r. Rivoli, Paris.

# BANQUE HYPOTHECAIRE DE FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL : 100 MILLIONS. — 4, RUE DE LA PAIX

Prêts actuellement réalisés (sur première hypothèque) : 152 millions

**BONS DE CAISSE 5%**

Les Bons de Caisse rapportant 5% sont à cinq ans d'échéance. — L'intérêt est payable semestriellement, les 1<sup>er</sup> avril et 1<sup>er</sup> octobre de chaque année. Les Bons sont de 100 — 500 — 1,000 — 5,000 et 10,000 fr. Ils sont, à la volonté des souscripteurs, au porteur ou nominatifs.

**OBLIGATIONS**

La Société délivre, en prix net de 465 fr., des obligations entièrement libérées, rapportant 20 fr. d'intérêt annuel payable trimestriellement. Ces titres sont remboursés, à 500 fr.

### GARANTIES DES TITRES

Emis par la BANQUE HYPOTHECAIRE DE FRANCE

Les coupons des Obligations et des Bons de caisse de la Banque Hypothécaire de France sont payés à Paris : au Siège de la Société, rue de la Paix, n° 4 ; à la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, — à la Société de Dépôts et de Comptes courants, — au Crédit Lyonnais, — à la Société Générale, — à la Société Financière de Paris, — à la Banque de Paris et des Pays-Bas, — à la Banque d'Escompte de Paris, — à la Compagnie Algérienne, et dans les Départements, en Algérie et à l'Étranger, à toutes les Succursales des Sociétés désignées ci-dessus.

# GRANDE LOTERIE DE L'ORPHELINAT DES ARTS

(Autorisée par arrêté ministériel du 28 novembre 1881)

200,000 BILLETS SEULEMENT PLUS DE

420 TABLEAUX

Offerts par les principaux Artistes Français & Étrangers

UN LOT DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Nombreux objets d'art, Dessins, Aquarelles, Bronzes, Marbres, Manuscrits

1 franc — Prix du billet — 1 franc

LE TABLEAU DE M. MEISSONIER

sera repris pour la somme de 15,000 francs

Dépôt général pour le département du Rhône : à l'Agence de publicité, Victor FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon.

Envoi franco par la poste contre le prix du billet plus 0 f. 45 jusqu'à 3 billets, 0 f. 30 de 3 à 10 billets, 0 f. 45 de 10 à 45 billets, 0 f. 60 de 45 à 20 billets.

**QUINQUINA BRAVAIS**  
Extrait liquide concentré de Quinquina  
TONIQUE, APERITIF, RECONSTITUANT  
Préparé avec des écorces choisies et titres, très exactement dosé, concentré dans le vide, renferme la quintessence des meilleurs quinquinas. Traitement très économique. Deux cuillerées à café suffisent par jour.  
Guérit : Dyspepsies, Gastrites, Gastralgies, Crampes et Trépidations d'estomac, Goutte, Névroses, Névralgies, Affections nerveuses, Fièvres rebelles.  
Dép. Princip. à Paris : 13, r. Lafayette et 30, av. de l'Opéra  
On trouve également le Fer Bravais et les Eaux Minérales Naturelles de l'Ardeche, SOURCE du VERNET, etc.

Lyon : Faivre, Poncet, J. Grand, F. Guilleminot, Monvion, successeurs, docteur Albin Meunier, Poizat neveu, Collet, pharm. Lardet, Signond, successeur ; Antoine Lestra, Pinat, Bouchard et Bourne, Simon Boussonnet, Cherbanc et Cie, pharm. du Serpent, Mauguin, ph. des Célestins, Chapelle Gonon frères, Verrière, Biétrix aîné et Cie, Châtelain et Bartoloin, Pharm. pharm. Barnoud, pharm. Centrale, Vignier, Achard, Senot, Pharmacie normale de Mazade et Daloz. — (Cuvre) Palisson et Alibert, Léoras.

**EAU MINÉRALE NATURELLE DU VERNET**  
Autorisation de l'Etat Médaille d'Orceptionnelle  
Approbation de l'Académie de Médecine Médaille d'Or Exposition Universelle 1875  
Médaille d'Or Exposition de Malin 1880  
PRÈS VALS PAR JAUJAC (ARDECHE)  
L'Eau de VERNET est la plus gazeuse des Eaux minérales françaises, la plus riche et la meilleure des Eaux de Table connues en France et à l'Étranger  
Adressez les demandes à M. RAOUX BRAVAIS, Directeur de la Société des Produits RAOUX BRAVAIS et des Eaux Minérales Naturelles, 26, Avenue de l'Opéra  
Dép. princip. à Paris : 13, r. Lafayette et 30, av. de l'Opéra où l'on trouve également les produits si connus et appréciés du public : FER BRAVAIS et QUINQUINA BRAVAIS

50 pour 100 de REVENU PAR AN  
**LIRE les MYSTÈRES de la BOURSE**  
Envoi gratuit par la BANQUE DE LA BOURSE (Soc<sup>te</sup> Anonyme). Capital : 10 Millions de fr.  
PARIS — 7, Place de la Bourse, 7 — PARIS

DEMANDEZ dans les Dépôts de la Société des LAITIERES du RHONE les Beurres tant appréciés des gourmets et amateurs de Beurre de table. Marque des Laiteries du Rhone.  
Beurre extra-fin, genre Isigny, le kilogr. 5 fr.  
Beurre fin de table — 3 75  
Qualités estampillées

**VOUS NE TOUSSEREZ PLUS** si vous suchez quelques bons au goudron du docteur GRAMONT, agréables à la bouche, en fondant ils portent l'arôme du goudron sur les bronches et les poumons, ils facilitent l'expectoration et envoient de suite la Toux. Le goudron est le seul régénérateur des poumons ; pris au début, il triomphe de la phthisie il arrête la décomposition des tubercules et la guérison est rapide, on a le soin de porter la boîte sur soi, et d'en sucer un chaque fois que la toux se présente. Prix : boîte, 1 f. 75, la demi 1 f. Env. p. la poste contre timb. 30 c. en sus. Ecrire à M. ROLLAND, pharm. à Marseille. Dépôt à Lyon, pharm. Banor, place St-Pierre, à Saint-Etienne, Dely, rue St-Louis, 28, et toutes les pharmacies.